

Annemasse le 12 octobre 2023

Comme chaque année, notre club organise un stage ouvert de Ski aux **Gets** du :

19 au 23 février 2024

Les inscriptions sont à retourner avant le :
20 décembre 2023

Pour la validité du dossier, remplir le bulletin d'inscription et bulletin individuel d'adhésion au nom de l'enfant, le volet FFS, les chèques

Inscriptions :

* Permanences :

ASPTT : 3 bis rue du Jura - 74100 VILLE LA GRAND

Mardis 21 - 28 novembre - 5 - 12 - 19 décembre 2023 de 16H30 à 18H30

Vendredis 17 - 24 novembre - 1 - 8 - 15 - 22 décembre 2023 de 16H30 à 18H30

* Pendant la bourse aux skis le 15 octobre 2023 de 9H à 16H30 au complexe Martin Luther King à Annemasse.

* Par courrier avec les règlements à :

ASPTT Ski Annemasse – BP 85- 74101 – Annemasse Cédex

ou à déposer dans la boîte aux lettres de l'Asptt - 3 bis rue du Jura - 74100 Ville la Grand

Remplir le bulletin d'inscription et le bulletin d'adhésion individuel au nom de l'enfant.

Cadres : identité - autorisation parentale - protection données personnelles, date et signature

Participation de la ville d'Annemasse « Atout Jeunes » suivant quotient familial

Service Education Tél. 04.50.95.07.35

Pass Sport accepté (réduction de 50 € sur présentation du courrier du ministère de la jeunesse et des sports valant justificatif de droit que les bénéficiaires de l'allocation rentrée scolaire ont reçu)

Attention : date limite d'inscription : 20 décembre 2023

Passée cette date, nous ne pourrons plus accepter ce dispositif.

Pour tous renseignements complémentaires contacter :

Patricia par mail : annemasse74@asptt.com

Yves : 06.80.40.60.41

Informations Pratiques

Chaque groupe d'enfants (5 à 7) est encadré par un moniteur et un accompagnateur.

Pas d'activité Snow.

Le stage est réservé aux enfants et ados ayant déjà leur 1ère étoile.

Pas de passage tests ESF (étoiles et flèches) pendant le stage

Certificat médical : remplir l'imprimé questionnaire de santé que vous n'êtes pas obligés de nous communiquer. Si vous avez répondu NON à toutes les questions, pas de certificat médical mais cocher la case correspondante sur l'imprimé FFS Rubriques à compléter obligatoirement pour les mineurs. Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions : certificat médical à fournir de moins de 6 mois.

Matériel :

Le port du casque est obligatoire. Prévoir un matériel en bon état (skis paraboliques, fartés et aiguisés), un équipement vestimentaire permettant à l'enfant un séjour en altitude avec des conditions climatiques pouvant évoluer rapidement, crème solaire, lunettes de soleil et/ou masque.

Marquer le matériel au nom de l'enfant.

L'enfant doit toujours être en possession de sa licence FFS ainsi que n° assuré social des parents.

Couvre-casques : Un couvre-casques au logo de l'Asptt sera distribué à chaque enfant le 1er jour du stage. Il servira pour toute la semaine et devra être rendu le dernier jour.

Nutrition :

Les participants devront emporter leur pique-nique dans un sac à dos marqué au nom de l'enfant pour le repas de midi. Les parents veilleront à l'alimentation suffisante des jeunes toute la semaine de stage pour éviter fatigue et hypoglycémie.

Le goûter de 16 heures est offert par le club.

Précision : en raison de problèmes de comportement rencontrés avec certains enfants la saison dernière, telles qu'incivilités, dégradations dans les bus, des sanctions seront appliquées pouvant aller, selon la gravité, jusqu'à l'exclusion sans aucun remboursement de la part du club.

Attention

Le club se réserve le droit

- de limiter les inscriptions.
- de modifier le programme en fonction des conditions météorologiques.
- d'annuler en cas d'inscriptions insuffisantes ou d'enneigement non satisfaisant.
- **aucun remboursement ne sera effectué en cas d'absence de l'enfant.**

Horaires Bus :

Ville-la-Grand (parking école Bergerie)	08h00-----17h45
Pont de Fillinges (parking rond point)	08h30-----17h30
Viuz en Sallaz (arrêt bus vers Casino)	08h45-----17h15
St Jeoire (arrêt bus Pont du Risse)	08h50-----17h10
La Roche s/Foron (Rochexpo rue des Combattants d'AFN)	08h00-----17h50
Les Gets	09h20-----16h45

Une **réduction de 5 %** est accordée pour la saison 2022.2023 aux adhérents ASPTT pour toutes locations ou achat de matériel chez Lanches Sports - Ville la Grand

LOISIRS PLUS

Carte permettant d'avoir des réductions sur les tarifs des remontées mécaniques.
Permanences les mardis et vendredis soir de 16H30 à 18H30 à partir du 1er décembre
Asptt – Loisirs Plus - 3 bis rue du Jura à Ville la Grand

Bulletin d'inscription au stage de ski enfants
19 au 23 février 2024

NOM (de l'enfant) :PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL :VILLE :

TEL. PRIVE :TEL. TRAVAIL :

E.mail :

Niveau Ski dans lequel sera inscrit l'enfant :

- | 2ème étoile
- | 3ème étoile
- | Étoile Bronze
- | Étoile d'Or
- | Flèche

Lieu de départ choisi :

- | Ville-la-Grand
- | Pont de Fillinges
- | La Roche s/Foron
- | Viuz-en-Sallaz
- | St Jeoire

ENFANTS

Prénom	Date de naissance	C.neige FFS & adhésion	Forfait Stage	Total
		92 €	205,00 €	297 €

Total Général :
.....

Règlement : par chèques à l'ordre de l'ASPTT SKI

3 chèques datés du jour de l'inscription - échéances 10/12 : 92 € (c.neige et adhésion)
10/01 : 102.50 € - 10/02/2024 : 102.50 €)

Partenariat Atout Jeunes avec la ville pour les résidents d'Annemasse.

Les enfants qui participent aux mercredis de neige règlent uniquement le forfait stage à 205 € (licence et adhésion déjà payées)

Pass sport accepté jusqu'au 20 décembre 2023